



FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE

Date d'émission 28-oct.-2016

Date de révision 28-oct.-2016

Numéro de révision 0

Ce document est conforme à la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), au SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et à la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit **SCRUBS® Stainless Steel Cleaner Towel(s)**

Autres moyens d'identification

Code du Produit **91901, 91930, 91956, 91970, 91975**

Synonymes aucune

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Lingettes nettoyantes pour acier inoxydable

Utilisations déconseillées Aucun raisonnablement prévisible

Renseignements sur le distributeur

Fournisseur initial

ITW Permatex Canada
1-35 Brownridge Road
66061
Canada

Adresse Fournisseur

ITW PRO BRANDS
805 E. Old 56 Highway Halton Hills, ON, L7G 0C6 Olathe, KS
TEL: 1 800 443-9536

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence 800 535-5053 Infotrac

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon les critères fixés dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), le SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD), et la norme NMX-R-019-SC-2011 du Mexique.

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments pour les étiquettes

Danger



Déclarations sur les risques

Peut causer une réaction allergique cutanée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Liquide combustible

Dangers physiques et pour la santé non classés ailleurs Sans objet.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

- Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils généraux

- Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette)

Peau

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon
- En cas d'irritation de la peau ou d'urticaire: Demander un conseil médical/des soins
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

Ingestion

- EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
- NE PAS faire vomir

Feu

- En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Entreposage

- Garder sous clef
- Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Élimination

- Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

2 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	69.96	-	-
Huile minérale blanche	8042-47-5	25	-	-
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	3	-	-
Terpènes pour fragrances	-	2	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures requises pour les premiers secours

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Ingestion Faire boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Risque d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes Enlever toute source d'inflammation. Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Démangeaisons. Éruptions cutanées

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut ne pas être efficace

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et entraîner un retour de flamme.

Données sur les risques d'explosion
Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique Oui.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Enlever toute source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis Assurer une ventilation adéquate.

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Ne pas rejeter dans l'environnement. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec du sable ou un autre matériau absorbant non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Manipulation A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives au sujet de l'exposition

Sécurité intégrée appropriée

Mesures d'ordre technique Douches
Points de lavage des yeux

Systèmes d'aération

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants/des vêtements de protection
Protection respiratoire	En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés.
Mesures d'hygiène	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques		le base	
État physique	Liquide.	Aspect	incolore.
Odeur	Agrumes.	Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.

Propriété	Valeurs	Remarques/ - Méthode
	Donnée non disponible	
pH		Aucun à notre connaissance
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle d'ébullition	187.78 °C / 370 °F	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	71.1 °C / 160 °F	Aucun à notre connaissance
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite supérieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
limite inférieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
	Donnée non disponible	
Pression de vapeur		Aucun à notre connaissance
Densité gazeuse	> 1 (air = 1)	Aucun à notre connaissance
Densité	0.800	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans l'eau	négligeable	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance

	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation		
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Indice d'inflammabilité	Liquide combustible.	
Propriétés explosives	Donnée non disponible	
Propriétés comburantes	Donnée non disponible	
<u>Autres informations</u>		
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	3.00%	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>	donnée non disponible
<u>Stabilité chimique</u>	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Néant dans des conditions normales de traitement.
<u>Possibilité de réactions dangereuses</u>	
<u>Polymérisation dangereuse</u>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<u>Conditions à éviter</u>	Chaleur, flammes et étincelles.
<u>Produits incompatibles</u>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
<u>Produits de décomposition dangereux</u>	

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Informations sur le produit

Inhalation	Peut être nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Contact avec la peau	Peut causer une réaction allergique cutanée. Provoque une légère irritation cutanée
Ingestion	Voie d'exposition peu probable. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.

Mesures numériques de toxicité - Produit

Toxicité aiguë inconnue 2 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue *Les valeurs suivantes sont calculées selon le chapitre 3.1 du document SGH :*

DL50 orale 26400 mg/kg; Estimation de la toxicité aiguë

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Huile minérale blanche	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	> 5000 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Pas d'information disponible

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes prédisposées. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagenécité de la cellule germinale Pas d'information disponible.

Cancérogénécité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des ingrédients comme cancérogènes.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Huile minérale blanche	A2			

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 – Agent cancérigène suspecté chez l’Homme

Toxicité pour la reproduction Pas d'information disponible.

Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique) Pas d'information disponible.

Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée) Pas d'information disponible.

Risque d'aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8		LC50 96 h: = 2.2 mg/L static (Lepomis macrochirus) LC50 96 h: = 2.4 mg/L static (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: = 45 mg/L flow-through (Pimephales promelas)		LC50 96 h: = 4720 mg/L (Den-dronereides heteropoda)
Huile minérale blanche 8042-47-5		LC50 96 h: > 10000 mg/L (Lepomis macrochirus)		
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité 64742-48-9		LC50 96 h: = 2200 mg/L (Pimephales promelas)		LC50 96 h: = 2.6 mg/L (Chaetogammarus marinus)

Persistence et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation Pas d'information disponible.

Nom Chimique	log Pow

Huile minérale blanche	6.006
------------------------	-------

Mobilité Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Ne pas rejeter dans l'environnement Éliminer conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TDG Non réglementé

MEX Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants Sans objet

Déchet dangereux Sans objet

La Convention de Rotterdam Sans objet

(consentement éclairé préalable)

Convention internationale pour la Sans objet

prévention de la pollution par les navires (MARPOL)

Inventaires internationales

TSCA Est conforme à (aux)

LIS Indéterminé

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Risque d'échappement soudain de la pression	Non

Danger de réaction Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Le « X » signifie que les ingrédients sont indiqués dans la liste du droit de savoir de l'état.

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Huile minérale blanche	X	X	X		X
2,6-di-tert-butyl-p-crésol	X	X	X		X

États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Danger pour la santé 2 Inflammabilité 2 Instabilité 0 Dangers physico-chimiques -

HMIS Danger pour la santé 2 Inflammabilité 2 Danger physique 0 Précautions individuelles X

Préparé par Bonne gestion des produits 23
British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501
Date d'émission 28-oct.-2016
Date de révision 28-oct.-2016
Note sur la révision Libération initiale.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel

produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte. **Fin de la fiche technique santé-sécurité**